

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

D 132898696

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

03/09/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25097670

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S027D154
 (9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE
 (3) COORDONNÉES : 1 Bis Côte des Sables

27600 GAILLON

Tél : 02.32.53.28.28 Fax: 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 027D1214

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ère mise en circulation

373 DTC 77(F)

02/08/2005

02/08/2005

Marque

Désignation commerciale

CITROEN

JUMPER

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

VF7ZCPMCC17624304

N1

CTTE

Type/CNIT

Énergie

ABSENT

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

170977

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé : AVD, AVG, ARD, ARG

1.2.1.e.2. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Fluctuation excessive de la force de freinage pendant chaque tour de roue : AVD, AVG

1.4.1.a.2. PERFORMANCES DU FREIN DE STATIONNEMENT : Frein inopérant d'un côté : ARD

1.4.2.a.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante

2.1.3.b.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Usure excessive des articulations : AVG

3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux : AVD, AVG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D

4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) : G

4.4.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement : G

4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse

4.11.1.a.2. CÂBLAGE ÉLECTRIQUE (BASSE TENSION) : Mauvaise fixation : fixations mal attachées, contact avec des arêtes vives, probabilité de déconnexion : AR

5.1.3.a.2. ROULEMENTS DE ROUES : Jeu ou bruit excessif: ARD, ARG

5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu : AVD, AVG

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté: AVG

5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave : AVG

5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive : AVG

6.1.1.c.2. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion excessive affectant la rigidité de l'assemblage : AR, D, G, C, AVD, AVG, ARD, ARG

6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : AV, AVD

6.1.7.g.2. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière manquant ou fêlé : AVG

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures : D, G

6.2.5.a.2. SIÈGE CONDUCTEUR : Structure du siège défectueuse

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+2.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	36 %		9 %	
Force verticales :	1386 daN		728 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	401 daN	401 daN	89 daN	90 daN
Déséquilibre (< 20%) :	0 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	519 daN	502 daN	99 daN	96 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) :	57 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) :	12 %			
Feux de croisement (-0.5% à -3%):	-1.4 %	-4.0 %		

Médiateur de Mobilians.